



54ème colloque
ASRDLF

5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce



15th conference
ERSA-GR



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

Vers un cadre d'analyse des innovations dans les relations usage-propriété (Auteurs: Nathalie Bertrand, Patrice Cayre, Alain Gueringer, Marie Houdart, Christine Leger-Bosch, Salma Loudiyi, Alexandre Peresse)

Mme Nathalie BERTRAND

Irstea chercheur

IRSTEA 2 rue de la papeterie 38402 Saint Martin d'Hères isère France

nathalie.bertrand@irstea.fr

Mr Patrice CAYRE

AgroParisTech/UMR Territoires Chercheur

9 avenue Blaise Pascal 63178 Aubière France

patrice.cayre@educagri.fr

Mr Alain GUERINGER

Irstea/UMR Territoires Chercheur

9 avenue Blaise Pascal CS 20085 63178 Aubière France

alain.gueringer@irstea.fr

Mme Marie HOUDART

Irstea, UMR Territoires CR

aa aa aa France

marie.houdart@irstea.fr

Mme Christine LEGER-BOSCH

Irstea-UMR Territories chercheur

9 Avenue Blaise Pascal 63170 Aubière Puy-de-Dôme France

christine.leger-bosch@irstea.fr

Référence à la session / reference to the session

S23

Résumé / Summary

Les relations propriété-usage pèsent fortement sur l'activité agricole : elles impactent les pratiques et les

systèmes de production et renvoient plus généralement à des enjeux majeurs tels que la gouvernance alimentaire, la justice sociale ou la transition écologique. Dans un contexte de changement, l'innovation est généralement perçue comme une réponse à des besoins nouveaux et spécifiques ou à un problème donné (Hilier et al, 2004). Comment identifier ce qui relève de l'innovation dans les relations propriété-usage ? Qu'est-ce que la notion d'innovation permet d'éclairer sur cette relation dans un contexte de changement ? Comment chacune des dimensions de l'innovation s'applique aux relations usage-propriété ? Comment permettent-elles d'identifier puis de caractériser l'innovation foncière ? L'objectif de notre communication est de proposer une grille analytique pour appréhender les innovations foncières au prisme des relations propriété-usages et de leur diversité. Sur la base d'une revue de littérature autour de la notion, la démarche consiste à croiser les dimensions de l'innovation et les connaissances empiriques relatives aux nouvelles relations usage-propriété.

Par articulation entre propriété et usage, nous entendons la relation socio-économique et juridique (au sens strict) qui relie le détenteur du droit de propriété d'une part, au détenteur du droit d'usage d'autre part. Dans la France rurale du début du XXème siècle, la propriété était très majoritairement paysanne et l'activité agricole considérée comme le droit naturel du propriétaire à exploiter son bien. Avec les évolutions démographiques et sociétales, patrimoine et activité agricole se sont progressivement dissociés, sous l'effet de dynamiques croisées d'éclatement de la propriété et de concentration des exploitations agricoles. Faire-valoir direct et fermage sont devenus le cadre juridique de l'assise foncière des exploitations (Courleux 2011). Le développement des formes « entrepreneuriales » d'exploitations comme celui des formes sociétaires de propriété ont accéléré le processus de dissociation entre propriété et usage. Aujourd'hui, de nouvelles dynamiques re-questionnent la relation entre propriété et usage de l'espace agricole. Ainsi, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de mise à disposition publique et/ou collective du foncier liées à la réappropriation des questions agricoles par la société (ex : fermes intercommunales, Terre de liens). D'un autre côté l'hypothétique financiarisation des marchés fonciers agricoles français en devenir engendrerait le positionnement actuel d'apporteurs de capitaux privés (ex : sociétés de capitaux, coopérative Terrafine).

Quels que soient le domaine d'application de l'innovation (agronomie, développement des territoires, environnement, etc.), les façons de saisir la notion (économie, sociologie, analyses réseaux) ou encore l'entrée d'analyse (quoi, pourquoi, comment, quels effets), il apparaît que trois principales dimensions de l'innovation sont partagées pour permettre d'en dresser les contours : un nouveau produit ou un renouvellement organisationnel (Neumeier, 2012) ; un changement qui se pose en rupture ou de façon incrémentale par rapport à une situation antérieure, au contexte (Baker et Mehmood, 2015) ; un changement qui répond à un enjeu, à un besoin nouveau ou à une situation de crise (Phills et al, 2008).

De premières intuitions se dégagent au croisement de ces trois dimensions d'analyse de l'innovation sociale, aux initiatives foncières ayant trait à la relation propriété-usage. Ainsi, la première dimension semble a priori pertinente dans la mesure où elle se révèle discriminante, et correspond à de premières observations empiriques : certaines initiatives foncières en émergence peuvent apporter un nouveau produit tel qu'une forme juridique ou un cadre de gestion. Elles peuvent s'appuyer sur une organisation nouvelle, avec la présence de nouveaux acteurs, l'attribution de nouveaux rôles, l'apparition de coordinations nouvelles par leur forme et leur périmètre ou l'attribution de nouveaux usages à des outils déjà existants. La seconde dimension, qui relève d'une dimension temporelle, est difficilement discriminante de l'innovation foncière. En effet chaque innovation s'inscrit dans le temps à une échelle qui lui est spécifique en fonction de sa portée (ex : droit vs expérience locale). La troisième dimension identifie l'innovation comme répondant à un nouvel enjeu ou à une crise. Cette dimension semble a priori peu discriminante étant donné que les expériences en émergence semblent répondre à de grands enjeux communs et transversaux. Mais au-delà de l'identification de l'innovation, cette dimension doit permettre l'analyse de ses facteurs d'émergence ainsi que de ses effets sur le territoire et la gouvernance. Notre communication présentera les résultats de la mise à l'épreuve de ces premières intuitions, en les nuanciant ou en les réfutant.

Bibliographie / Bibliography

Baker, S. and Mehmood A.. 2013. "Social Innovation and the Governance of Sustainable Places." *Local Environment* 20(3): 321–34.

Courleux, F. (2011). Augmentation de la part des terres agricoles en location : échec ou réussite de la politique foncière ? *Economie et statistique*, 444-445(1):p.39–53.

Hillier, J., Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6(2), 129-152.

Neumeier, S. 2012. "Why Do Social Innovations in Rural Development Matter and Should They Be Considered More Seriously in Rural Development Research? –Proposal for a Stronger Focus on Social Innovations in Rural Development Research." *Sociologia Ruralis*.

Phills, J. A., Deiglmeier, K., & Miller, D. T. (2008). Rediscovering social innovation. *Stanford Social Innovation Review*, 6(4), 34-43.